COMMISSION DU VIMEU

Réunion Coupe du 05 Octobre 2021

Présidence : M. Alain CRESSON.

<u>Présents</u>: MM. Dominique DELABIE, Blandine NOZIERE, Franck LECOMTE, William HANQUEZ, Gregory PLEVERT, Stephane GOURLE, J-Pierre TAVERNIER, Gregory HORVILLE, Mickael SELLIER.

Carnet - Vœux - Félicitations

Condoléances.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Loïc CARRETTE du club de WOINCOURT / DARGNIES.

A la famille et au club la commission adresse ses plus sincères condoléances.

> Félicitations.

Aux clubs du FC OISEMONT et ASIC BOUTTENCOURT pour leur participation au 4^{ème} tour de la Coupe de France.

Face à des clubs hiérarchiquement supérieurs, ASIC BOUTTENCOURT s'est incliné 0-4 face à Loon-Plage (R1) le FCO ne s'est incliné qu'aux tirs au but face à US Breteuil (R2) 1-1 TAB 4-5.

Challenges du VIMEU.

-	Homologation des rencontres du 1er tour n'ayant donné lieu à aucui	ne
	réclamation :	

✓ MERS AC 2 - MARTAINNEVILLE SSEP	1 – 0
✓ CAYEUX SC 2 (Forfait) – MIANNAY/MOY 3	0 – 3
✓ VISMES AU VAL 2 – BETHENCOURT 3	1 – 2
✓ GAMACHES AS 4 – CHEPY ES 3	4 – 1

✓ OISEMONT SC T 3 – BOUTTENCOURT ASIC 2	1 – 1 Tab 6-5
✓ WDAS 2 – BLANGY/BOUT SEP 3	4 – 3
✓ CAYEUX SC – BOURSEVILLE JS	1 – 0
✓ WOIGNARUE CO 2 – VALINES AS 2	5 – 2
✓ U.S.N.F.3 - MAISNIERES AS	1 – 4
✓ FEUQUIERES AAE – CHEPY ES 2	4 – 2
✓ OISEMONT FC 3 – BLANGY/ BOUT 2	le 11/11/21.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

> <u>Affaire litigieuse :</u>

Match N° 24052867 (15547656) challenge AXA du 03 Octobre 2021. AS ARREST AS 2 – AS QUESNOY LE MONTANT AS 1

Réserve déposée et confirmée par AS QUESNOY LE MONTANT sur la participation en équipe inférieure.

Vu l'article 3. 2b du Règlement des coupes du Secteur Vimeu

- **2. b)** Si l'équipe supérieure ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain. Aucun joueur ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure n'est autorisé à figurer sur la feuille de match.

L'équipe aura match perdu, si des réserves de participation ou une réclamation ont été régulièrement déposées selon les dispositions des Règlements Généraux de la FFF et Règlements Particuliers de la Ligue.

Attendu que huit joueurs : QUENNEHEN Benjamin (lic. 2427611071) – GRANDIN Anthony (lic. 2488317511) – DUCROCQ Alexis (lic. 2547061603) – DEHOUCKE Emilien (lic.2408333051) - GIRAULT Matthieu (lic.2545877459) – BIGET Florian (lic.2544289454) – DELPLANQUES Thomas (lic.2544215900) – FORESTIER Allan (lic. 2428346148) figurent sur la feuille de match de ce jour et ont participé au dernier match de championnat de l'équipe 1 - D 4 Gr B face à LE TITRE / SAILLY ES 1 du 26 septembre 2021 - alors qu'elle ne joue pas un match officiel ce même jour ou dans les 24 H.

La Commission,

- Dit le club de AS ARREST 2 en infraction aux dispositions ci-dessus rappelées ;

- Donne match perdu par pénalité à AS ARREST 2 sur le score de 3 0, pour en reporter le gain AS QUESNOY LE MONTANT 1.
- Droits portés au débit de l'AS ARREST 2 (30€).

Avant de continuer par les tirages des 2 coupes du Secteur Vimeu, la commission proposera au CD pour la saison 2021/2022 de renommer ses 2 coupes de Secteur.

- ❖ Le CHALLENGE du SOUS DISTRICT s'appellera désormais CHALLENGE Pierre VAQUEZ.
- ❖ Le CHALLENGE AXA Assurances DELETTRE s'appellera désormais CHALLENGE Jean-Pierre TAVERNIER.

> 2ème tour du Challenge Pierre VAQUEZ :

Le dimanche 14 Novembre 2021, 14 h 30 sur le terrain du premier nommé :

- MIANNAY/MOY 3 AS GAMACHES 4.
- AS QUESNOY LE MONTANT AC MERS 2.
- AAE FEUQUIERES 2 SC CAYEUX 1.
- WDAS 2 AAE FEUQUIERES 1.
- AS MAISNIERES Vainqueur FCO 3 / SEP BLANGY 2 Attention le 12 Décembre 2021 à 14h30.

Exempts: SC TEMPLIERS 3 – WOIGNARUE CO 2 – US BETHENCOURT 3

> <u>1er tour du Challenge Jean-Pierre TAVERNIER :</u>

Le dimanche 14 Novembre 2021, 14 h 30 sur le terrain du premier nommé :

- JS BOURSEVILLE U.S.N.F 3.
- ASIC BOUTTENCOURT 2 AS ARREST 2.
- SSEP MARTAINNEVILLE SEP BLANGY 3.
- ES CHEPY 3 AS VALINES 2.
- Perdant FCO 3 / SEP BLANGY 2 AS VISMES AU VAL 2 Attention le 12
 Décembre 2021 à 14h30.

Exempts: ES CHEPY 2.

Utilisation de la Feuille de Match Informatisée.

1 arbitre par rencontre.

Frais d'arbitrage à charge du club recevant.

Participation en équipe inférieure :

Voir article 3 du Règlement des Coupes du Secteur VIMEU.

> Réserves. Réclamation :

Voir art. 10 du Règlement des Coupes du Secteur VIMEU.

A adresser obligatoirement au District de la Somme.

→ Transmettre en copie à : <u>cressonalain@orange.fr</u>

Foot animation

Les Rentrées FOOT

Très bonne participation de l'ensemble des clubs du secteur VIMEU, malgré quelques absences non excusées qui ont perturbé l'organisation des plateaux. Remerciement aux clubs du secteur qui ont accueilli les tout petits sur ces 2 journées (MIANNAY – FRIVILLE – USNF – TEMPLIERS – QUESNOY – DARGNIES – FC OISEMONT.)

La commission note que la dotation de la LFHF n'était pas très attrayante pour les clubs recevants (prévoir autre chose la prochaine saison.)

> Quelques rappels pour la suite de la saison :

Respect des horaires pour la 2^{ème} Phase : début des plateaux à 13h30. Des arrivées tardives gênent les clubs organisateurs et les équipes présentes pour le bon déroulement des plateaux.

Envoi des feuilles de plateau :

A envoyer aux responsables secteurs sous 48h00

Licences:

Tous les joueurs participant aux plateaux doivent être licenciés, ne serait-ce que pour une question d'assurance.

Des contrôles seront effectués.

Absences:

Prévenir l'équipe organisatrice du plateau ainsi que le responsable au plus tard le jeudi soir.

<u>Le Président</u> : CRESSON A. <u>Le Secrétaire :</u> SELLIER M.